

Atelier II : Sortir l'école du marché éducatif

Une tout autre école est possible
Grande rencontre des initiatives
20 novembre 2016

Participant-e-s

Animation : Benjamin Wayens, Haute école Lucia De Brouckère

Intervenant-e-s :

- Jean-Pierre Kerkhofs, APED (Appel pour une école démocratique)
- Bernard Delvaux, chercheur au Girsef (Université catholique de Louvain)
- Eric Bruggeman et Chantal Massaer, Infor-jeunes Laeken
- Pierre Marissal, IGEAT (Université Libre de Bruxelles)

Public : un public majoritairement blanc, masculin, et de classe moyenne

Thème de l'atelier

Nous sommes dans un moment de crise de l'institution scolaire. Il est dès lors normal que fleurisse une variété d'initiatives, dont certaines partagent l'esprit du Manifeste. Mais le risque est réel que ces initiatives ne parviennent pas à dépasser le stade d'exceptions locales même si elles font tache d'huile, qu'elles ne soient qu'un produit éducatif parmi d'autres, qu'elles contribuent ainsi à l'expansion continue du marché éducatif où les parents-clients comparent puis choisissent – quand ils le peuvent – les écoles et les services éducatifs extra-scolaires qui correspondent le mieux à leur projet. Comment freiner cette expansion du marché éducatif ? Comment faire en sorte que nos expériences et innovations puissent déboucher sur une nouvelle institution éducative commune ? Faut-il faire pression sur le politique, par exemple pour qu'il remette en cause le libre choix ? Ou faut-il travailler d'abord les attentes des « clients » ? A quel moment placer l'instant politique ? Comment peu à peu tisser les conditions d'un rapport de forces favorable ?

Ce que dit le Manifeste

« La difficulté du combat collectif pour [un tout autre système scolaire] conduit certain-e-s à se réfugier dans le connu et le sécurisant (la vieille école, l'école regroupant les familles aux mêmes convictions ou des élèves d'un même type). Elle incite d'autres à se limiter à des actions locales de création ou de transformation d'écoles particulières. Mais ne pas faire le lien entre ces initiatives locales et un combat à l'échelle du système risque d'alimenter *de facto* la logique néo-libérale et de renforcer la ségrégation en contribuant à mettre sur le marché éducatif des offres de plus en plus diversifiées entre lesquelles chacun pourrait « librement » choisir. »

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre école
est possible !

**TOUT
AUTRE
CHOSE**

Synthèse des échanges

Remarque : Ce qui suit a été structuré en fonction des questions et non de l'ordre des débats. Les noms des intervenant-e-s ne sont pas mentionnés.

L'école fait-elle partie d'un marché éducatif ? De plus en plus ?

Tous les intervenants sont d'accord pour dire que l'école est dans un marché et que le phénomène se développe.

Pourquoi peut-on dire qu'il s'agit d'un marché ?

Depuis longtemps, le quasi marché scolaire existe en Belgique francophone. On utilise « quasi » pour signifier que les prix ne sont pas un facteur de régulation des interactions entre offreurs et « clients ». Encore faut-il nuancer ce point car dans les quartiers populaires, les tarifs pratiqués par certaines écoles, même lorsqu'ils sont bas, peuvent constituer un frein important.

Indicateurs de l'existence de ce marché :

- liberté de choix et d'organisation inscrits dans la constitution ;
- absence ou faiblesse de la régulation de la distribution des places (le décret inscription ne contraint réellement le libre jeu de l'offre et de la demande que là où la demande excède l'offre, et se limite à une des 15 années du cursus scolaire) ;
- concurrence entre offreurs ;
- usage de la publicité par les écoles ;
- comportement stratégique des parents (choix moins basé sur les valeurs d'une communauté que sur des calculs d'efficacité, sur une rationalité instrumentale plutôt que sur une rationalité en valeur) ;
- contrainte des « lois de l'offre et de la demande » exercée sur tous, y compris les offreurs situés en haut de la hiérarchie (parce qu'un changement de pratiques les met en danger de dévalorisation). Par exemple, une école élitiste souhaitant s'hétérogénéiser risque la sanction du marché, et ce risque est un frein pour ceux qui seraient tentés par plus de mixité.
- phénomènes implicites de sélection des publics conduisant à une faible mixité ;
- possibilité pour l'offreur de singulariser son offre en fonction de son intérêt (alors qu'il s'agit d'un service public) : c'est comme si le chef de gare pouvait décider de quel train s'arrête à sa gare ;
- différenciation horizontale et verticale de l'offre (le problème, en ce sens, n'est pas seulement le marché mais la hiérarchisation).

Pourquoi l'école est-elle de plus en plus un marché ?

Ce phénomène augmente en dépit des régulations étatiques notamment parce que :

- la société est de plus en plus compétitive (différenciation « verticale »)
- nous sommes dans une période crise de l'institution scolaire (au plan des finalités et de la forme) favorable à la multiplication des initiatives pour répondre aux difficultés concrètes rencontrées au niveau local et en l'absence relative de réponse adéquate de l'institution scolaire et de ceux qui la pilote. Or ces problèmes sont en partie perçus différemment selon le public d'élèves et la culture d'école (ce qui favorise la fragmentation de l'institution, la différenciation « horizontale » des réponses, la création de « niches », la segmentation du marché).

Le marché scolaire est-il articulé à d'autres marchés ?

Les intervenants attirent l'attention sur le fait que le marché scolaire est articulé, voire subordonné (de plus en plus ?), à d'autres marchés qui influencent dès lors ce qui se passe sur le marché scolaire au sens strict.

Un marché scolaire inscrit dans un marché éducatif plus large

Aujourd'hui, le marché scolaire s'intègre de plus en plus dans un marché éducatif plus vaste car l'éducation scolaire est de plus en plus complétée et concurrencée par d'autres offres éducatives (soutien scolaire, coaching, cours en ligne, etc).

Il prend un caractère de plus en plus strictement marchand (et plus seulement quasi marchand) car les prix jouent un rôle croissant (voir notamment le développement des écoles privées, des sociétés offrant du soutien scolaire payant, etc).

Ces offres externes pèsent sur l'orientation du parascolaire, qui tend à passer d'un modèle d'éducation permanente à un modèle d'école bis, avec une difficulté de développés d'autres savoirs que ceux délivrés par l'école.

Un marché scolaire subordonné à un marché des titres

Le marché éducatif ou scolaire est un marché secondaire, subordonné au marché primaire des titres. Ce marché primaire des titres domine le marché secondaire dans la mesure où il a des effets sur ce qui se fait à l'école (par exemple une moindre éducation critique).

Cette subordination dope la recherche de réussite symbolique (plus que de développement personnel) : on vend de la réussite, pas de l'apprentissage.

Quid si, comme cela semble être de plus en plus le cas, il y a dévaluation du surdiplômé (ou du moins de certains diplômes supérieurs) sur le marché du travail ? Si l'investissement éducatif ne rapporte plus (autant), le modèle de l'école élitaire pourrait-il se dévaloriser lui aussi ?

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre école
est possible !

**TOUT
AUTRE
CHOSE**

Un marché scolaire combiné à un marché des enseignants

A côté du marché éducatif liant usagers et établissements scolaires (et autres offreurs éducatifs), il y a le marché des professionnels, liant professionnels et offreurs éducatifs. Les employeurs y ont une position dominante car ils ont une grande liberté d'engagement et une très longue période d'essai (ils peuvent se défaire de leur personnel dans un délai d'un an).

Faut-il sortir l'école du marché éducatif ?

Dans l'absolu, les intervenants sont d'accord sur l'objectif de sortie du marché, mais avec des désaccords sur les conditions à remplir pour que puisse s'opérer positivement cette sortie. Et pour au moins un participant, la pertinence d'une sortie du marché n'est pas avérée.

Que signifierait « sortir du marché » ?

Sortir du marché, signifie :

- recréer une institution éducative commune au double sens d'un socle de finalités et de règles communes à toutes les écoles, d'une part, et d'un mélange des élèves, d'autre part ;
- ne plus contraindre les parents à choisir une école mais offrir à chacun une école qui diffère nettement moins des autres qu'actuellement (aux plans de sa composition, de ses programmes, de son niveau).

Pourquoi faut-il sortir du marché ?

Pour presque toutes les personnes présentes : oui, il faut sortir l'école du marché éducatif :

- parce que le marché éducatif, comme le marché énergétique ou celui des soins de santé, produit des catastrophes (par exemple, dans le domaine des soins de santé, beaucoup de familles sont contraintes de renoncer à des soins de santé)
- parce qu'il touche à la notion de contrat social et détricote le lien social ;
- parce qu'il génère une violence institutionnelle (lors des inscriptions, exclusions, réorientations,...)
- parce qu'il tend à mettre l'accent davantage sur la vente de réussite que d'apprentissage,
- parce qu'il met d'énormes barrières devant ceux qui, ayant raté leur scolarité, sont très motivés pour permettre à leurs enfants d'avoir un meilleur avenir mais ne disposent pas des compétences pour se comporter stratégiquement dans un système scolaire organisé en marché.

Quelles sont les réticences à sortir du marché (maintenant) ?

Un participant ne pense pas qu'on puisse dire que le marché est intrinsèquement mauvais. Quand on se trouve, comme aujourd'hui en Belgique francophone, dans un système où les écoles sont de qualité aussi différenciée, interdire le libre choix est vraiment problématique. Ce serait obliger certains à fréquenter des écoles de faible qualité.

20.11.2016
Saint-Gilles



Autre constat : il peut y avoir absence de marché et écoles détestables.

Deux intervenants se demandent si le moment est opportun pour «sortir l'école du marché. Leurs arguments :

- le rapport de force n'est pas favorable aux « progressistes » quand il s'agit de construire le consensus sur qui doit être l'enseignement commun, et l'on risque donc de quitter un marché pour une institution non conforme à nos aspirations ;
- le rapport de force n'est pas favorable aux classes populaires : même si la suppression du marché permet d'instaurer la mixité des publics dans toutes les écoles, il n'est pas certain que cela soit émancipateur pour les milieux populaires.

A cela, d'autres répondent que, quand le rapport de force est défavorable, il faut le créer, et qu'on ne peut se contenter d'offrir sur le marché quelques écoles favorables aux « progressistes » et/ou aux familles populaires. Car rien ne dit que cette transition par multiplication des offres émancipatrices sur le marché éducatif ne rester pas qu'une « niche » et ne soit dès lors pas en mesure de générer ensuite une institution commune « progressiste » et égalitaire.

Comment offrir à chacun une école mixte ?

Comment offrir à chacun une école qui diffère moins des autres, notamment en terme de composition des publics ? Pas en se limitant aux mesures actuelles ou prévues dans le Pacte. La proposition de l'APED en matière de dispositif d'affectation des élèves est séduisante, mais ne peut porter des fruits que si d'autres mesures sont prises parallèlement.

Les politiques actuelles, et celles envisagées dans le Pacte, sont insuffisantes

Le décret inscription ne vise pas d'abord la mixité et se limite à la 1^{re} année du secondaire.

Le projet de Pacte ne propose pas une lutte contre le marché scolaire. Il y a un risque que la ghettoisation s'institutionnalise et se contractualise (chaque école étant appelée à spécifier son projet en fonction de son public.

La proposition de l'APED

L'APED dans son programme en dix points, propose notamment un système d'attribution des places tenant compte d'une double demande : ne pas supprimer totalement la liberté de choix et ne pas se retrouver dans une école ghetto. Il s'agit de mettre en place un système permettant de proposer à chacun une place dans une école à la fois proche du domicile et mixte en terme de composition sociale (une étude à paraître récemment montre qu'il est possible de combiner ces deux exigences, du moins dans l'enseignement fondamental à Bruxelles). Les parents garderaient cependant le droit de demander une autre affectation, du moins là où il y a encore de la place. Ce système ne devrait pas être appliqué seulement en 1^{re} secondaire mais à tous les stades de la scolarité.

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre école
est possible !

**TOUT
AUTRE
CHOSE**

Il ne s'agirait pas de proposer une mixité perlée, à la marge, où quelques rares élèves de milieu populaires sont insérées dans des écoles majoritairement favorisées, au risque de se sentir mal à l'aise et pas à leur place, et de chercher la conformité aux normes et codes majoritaires.

Les embûches auxquelles se heurtent les politiques visant à développer la mixité

Quid si les parents sont nombreux à user de leur droit au second choix, dans le système proposé par l'APED ? En fait, à Bruxelles en tous cas, vu la croissance démographique, les possibilités de concrétiser ce droit serait assez limitées. Mais ailleurs, cette possibilité de modification des affectations initiales ne risque-elle pas de modifier significativement l'équilibre initial ?

Quid des stratégies résidentielles ? Ne doit-on pas redouter des stratégies de contournement par choix du lieu de résidence (et donc une pression sur le marché résidentiel) au cas où le scolaire n'est plus organisé en marché ? Ou un développement des internats ?

Quid des sélections et réorientations postérieures ? Il y aurait risque de trier ou réorienter pour réintroduire de la ségrégation dès la seconde année. C'est pour cela que le système ne se limiterait pas à la 1^{re} année. Il faudrait aussi modifier la répartition des années d'études entre établissements : d'une part des établissements couvrant l'entièreté du tronc commun, et d'autre part des établissements proposant les filières post-tronc commun (pour que l'attractivité des établissements du tronc commun ne soit pas conditionné par la filière qu'ils organisent au-delà du tronc commun).

Quid de la plasticité du système ? On peut en effet avoir des écoles mixtes et, en leur sein, reconstitution de classes homogènes.

Il est évident qu'il faut une politique systémique. Il faut réussir à montrer que la mixité est bénéfique pour tous. Sinon, les tenants d'une ségrégation auront beau jeu de dire « on a essayé la mixité et vous voyez bien que ça ne marche pas ».

La mixité des écoles : un must ?

A côté de la question du marché, le débat s'est beaucoup focalisé sur les vices et vertus de la mixité des écoles et des classes. Les arguments échangés tournent autour de deux questions : la mixité est-elle nécessairement vecteur d'émancipation (pour les classes populaires notamment) ? Et est-elle nécessairement porteuse de meilleures performances pour les plus défavorisés ?

Mixité et émancipation

Des raisons de douter que la mixité des écoles soit vectrice d'émancipation :

- L'école doit être un lieu où les milieux populaires doivent pouvoir reconstruire un rapport de forces et une dignité. Il faut reconstruire un rapport de force favorable aux classes populaires. Il a disparu parce qu'ont disparu les grandes concentrations industrielles, parce que l'Etat providence a fait baisser la garde et parce que les organisations de défenses des travailleurs ont progressivement été gérées par des cadres qui n'éprouvaient plus vraiment le besoin de maintenir la pression (ceux qui gagnent plus du double des victimes de l'école n'ont pas vraiment intérêt à changer l'école dans le sens de plus d'égalité). Or, toutes les avancées sociales passées ont été le fruit d'un rapport de forces. Il faut donc construire ce rapport en faisant des alliances avec les classes moyennes en déshérence. Il faut que les dominants perçoivent la menace d'une révolte.
- Or, pour construire un tel rapport de force, la concentration d'enfants d'origine populaire dans des écoles, à l'instar des concentrations ouvrières favorisées par les grosses industries, est sans doute plus pertinente que leur dissémination dans des écoles mixtes.
- A noter aussi que l'hétérogénéité existe même dans des écoles « poubelles ». Il est faux de dire que les élèves des écoles populaires ne fréquentent que des semblables. Ils doivent donc là aussi apprendre à vivre avec d'autres différents d'eux-mêmes.
- On vraiment aimerait savoir quelles études, avec quelles méthodologies, permettent d'oser d'affirmer qu'en termes de cohésion sociale, tous les élèves sans exception gagnent à la mixité.
- On ne pose jamais la question de la construction des identités dans un cadre prétendument universaliste (mais en réalité imposé comme tel par ceux/celles à qui il permet de reproduire leurs positions avantageuses). On ne prend pas en compte la fragmentation de la société en intérêts contradictoires (peut-être irréductibles), ni de l'urgence à repenser la construction des identités collectives 'populaires' (fières, dignes et opposant 'leur' universalisme à l'universalisme de ceux qui les dominent).
-

Mais qu'est-ce qui garantit que des écoles et classes non mixtes soient d'office plus émancipatrices que les écoles et classes mixtes pour les familles populaires ?

- Une variable intermédiaire entre composition des classes et apprentissage est la variable des pratiques enseignantes, et ce qu'il s'agisse d'écoles mixtes ou non mixtes. Autrement dit, des classes non mixtes peuvent se révéler désastreuses pour les enfants de milieu populaire comme peuvent être émancipatrices des classes mixtes.
- Les représentations, finalités et compétences des enseignants sont en effet capitales tant dans le scénario d'écoles mixtes que dans celui d'écoles populaires. Il ne suffit donc pas de mettre les enfants de familles populaires dans des classes homogènes. D'ailleurs, aujourd'hui, la majorité des écoles concentrant les enfants de milieu populaire sont souvent davantage des écoles de relégation que d'émancipation.
- Peut-être serait-il plus facile de constituer des équipes locales d'enseignants porteuses d'un projet émancipateur en ciblant les écoles populaires qu'en voulant de telles équipes dans toutes les écoles mixtes, mais la constitution d'équipes enseignantes homogènes et stables n'est pas évidente en raison des contraintes des statuts enseignants. De plus, il faut prendre en compte la pression contraignante des programmes, référentiels, évaluation et autres instruments de surveillance restreignant la marge de liberté de ces équipes. Pas sûr dès lors qu'il soit si aisé de combiner classes non mixtes et émancipation.
- De surcroît, la conscience de classe est peu présente chez les enseignants.

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre école
est possible !

**TOUT
AUTRE
CHOSE**

Quelques autres considérations :

- Profiter de l'énergie et de l'ouverture des enfants, de leur capacité à voir les choses différemment pour leur faire expérimenter positivement un contexte mixte. Former des graines de médiateurs.
- Un gamin de 10 ans : « dans l'absolu, pas de problème à être pauvre, mais dans cette société, c'est un problème ».

Mixité et « performances »

Sur ce point des effets de la mixité sur les performances scolaires telles que mesurées par des tests externes comme PISA ou par des épreuves certificatives externes, les arguments suivants ont été échangés.

- Des écoles non mixtes fréquentées par des enfants de milieu populaire peuvent devenir des écoles populaires d'excellence.
- Quand on compare les systèmes éducatifs, on observe une forte corrélation entre la durée du tronc commun ou le degré de liberté de choix d'école, d'une part, et les mesure d'inégalités de résultats, d'autre part.
- Mais corrélation ne signifie pas relation de cause à effet. La moindre inégalité de résultats observée dans les pays moins « libéraux » peut être due à d'autres facteurs qu'à la mixité.
- Il va de soi qu'une corrélation ne prouve pas une relation de cause à effet dans un sens donné (c'est le ba ba des statistiques). Mais il reste qu'elle doit alors être expliquée autrement. Et dans ce cas, ça me semble quand même difficile. Dire que les systèmes éducatifs des pays sont tellement différents que toute comparaison semble impossible ne paraît pas convaincant.
- Un système moins ségrégatif ne tombe pas du ciel : il a lui-même un ensemble de causes en principe identifiables. Et il est logiquement raisonnable d'envisager l'hypothèse que ces mêmes causes ont des incidences bien plus larges que la seule mixité, qu'elles conduisent entre autres à un ensemble de pratiques spécifiques ('reflétant' et/ou reproduisant le cadre moins inégalitaire, et ayant donc un caractère 'convergent' avec la mixité), dans le champ éducatif ou pas, qui peuvent 'expliquer' les résultats attribués à la mixité (éventuellement en interaction avec cette dernière – et peut-être en conditionnant son efficacité -, ou pas).

Autres propos

- En tous cas, on ne peut justifier la mixité uniquement au nom de mesures de performances se référant à certains critères (et en délaissant d'autres). Autrement dit, les analyses des liens entre mixité et apprentissage ne peuvent être effectuées en référence aux seuls tests de type PISA ou consorts.
- A noter qu'on a tendance souvent à ne justifier (ou non) la mixité qu'en mesurant si les classes populaires (ou les élèves les plus faibles) en tirent bénéfice. Sous-entendu : la mixité est au pire maléfique, au mieux neutre et quasi jamais positive pour les milieux favorisés. Ne devrait-on pas aussi souligner les effets potentiellement positifs de la mixité sur les catégories sociales favorisées, en mettant en avant d'autres types de critères.

20.11.2016
Saint-Gilles

Une tout autre école
est possible !

TOUT
AUTRE
CHOSE